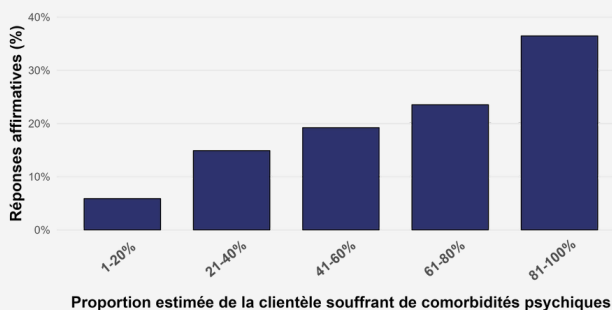


Addiction et comorbidités psychiques

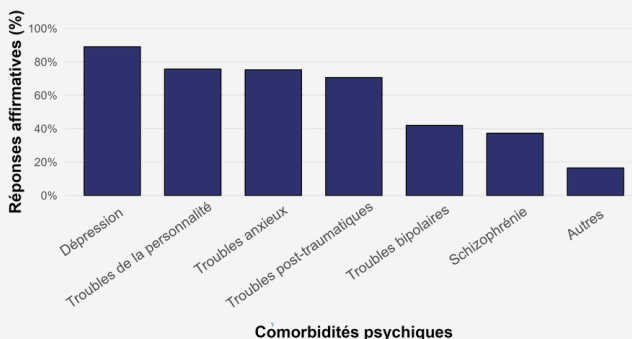
Dans le cadre de l'enquête institutionnelle act-info 2024, des institutions d'aide aux personnes dépendantes de toute la Suisse ont donné des informations sur leurs expériences et leurs défis en matière de comorbidités psychiques chez leur clientèle. La présente infographie en présente les principaux résultats, basés sur plus de 250 réponses.

Quelle est la proportion de la clientèle souffrant d'une comorbidité psychique ?

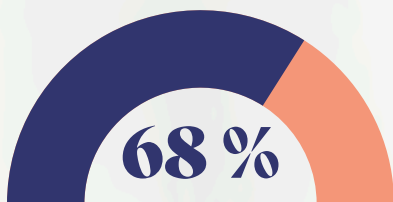
Environ 6 institutions sur 10 ont indiqué que plus de 60% de leur clientèle présentait des comorbidités psychiques. Dans le domaine ambulatoire, la proportion était plus élevée dans les institutions à orientation médicale, tandis que dans le résidentiel, les institutions psychosociales prenaient également en charge en grande partie des personnes présentant des comorbidités psychiques.



Quelles sont les principales comorbidités psychiques ?

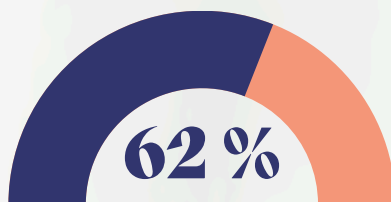


Les dépressions constituent la comorbidité psychique la plus fréquente de la clientèle souffrant de problèmes d'addiction, suivies par les troubles de la personnalité, les troubles anxieux et les troubles post-traumatiques. Dans la rubrique « Autres », on trouve de nombreux cas de TDAH.



Près de 7 personnes interrogées sur 10 ont indiqué que la clientèle présentant des comorbidités psychiques avait augmenté au cours des 5 dernières années.

Près de 3 personnes sur 10 n'ont constaté aucun changement et presque personne n'a constaté de diminution des cas.



Environ 6 personnes interrogées sur 10 ont indiqué que leur institution avait un programme de traitement spécifique pour les personnes souffrant de comorbidités psychiques.

Dans le domaine médical, il s'agissait majoritairement d'offres internes, dans les institutions psychosociales d'offres externes.

Clientèle avec comorbidités psychiques –

Principaux défis:

- Longs délais d'attente pour les services spécialisés (psychiatrie, psychologie).
- Disponibilité limitée des spécialistes du traitement des addictions et des troubles mentaux.
- Difficultés à coordonner les soins entre les différents prestataires de services.
- Manque de ressources pour un traitement intégré (personnel, financement).
- Manque de coopération et de capacité à travailler en groupe de la clientèle concernée.

Principales pistes de solution :

- Établir des relations étroites avec des spécialistes et des services externes afin de faciliter la coordination (par exemple, accords de collaboration, soins intégrés).
- Développer des programmes internes pour les personnes ayant un double diagnostic.
- Formation et développement du personnel.
- Plans de traitement individuels et adaptation flexible au quotidien.